

Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires

2025 DDCT 47. Financement de 70 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 358 700 euros à 59 associations)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville à « faire plus, faire mieux et faire ensemble » et apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics.

Dans le même temps, la Ville de Paris a conclu un contrat de ville avec l'État, les organismes de sécurité sociale (Caf, CNAV, CPAM), la Banque des territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail, la Mission locale de Paris, l'EPEC, la Chambre de Commerces et d'Industries de Paris et La Poste. Ces partenaires s'engagent à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers politique de la ville, dont la liste est fixée par le décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023.

Dans ce cadre, le soutien aux actions menées par les associations constitue un axe structurant de l'action pour l'amélioration des conditions de vie des habitant.e.s des quartiers populaires. Or, un certain nombre de structures associatives bénéficie du dispositif des adultes relais pour conduire leurs actions au plus près des habitant.e.s et des territoires. Pour accompagner au mieux le travail des associations, la Ville de Paris a fait le choix de consacrer chaque année une importante enveloppe financière au cofinancement d'une partie des postes d'adultes relais. C'est un effort financier important pour

notre collectivité, d'autant plus remarqué par les acteurs locaux que l'État et la Région Ile-de-France se sont désengagés d'une grande partie de leur soutien aux emplois aidés, CUI-CAE et emplois tremplins, notamment dans les quartiers populaires.

La Ville de Paris intervient, en complément de l'État, à hauteur de 5 100€ par an, au prorata du nombre de mois réellement occupés par le salarié.

L'effort financier de la collectivité a été significativement réévalué à la hausse en 2024, passant de 4700€ à 5100€ par poste, afin de suivre l'augmentation du Salaire Minimum de Croissance (SMIC).

Les adultes relais assurent des missions de médiation sociale, éducative et culturelle contribuant à faciliter l'accès des habitant.e.s aux services et équipements publics et collectifs, à soutenir la parentalité et à favoriser l'accès aux soins et aux droits. Ils contribuent également à la politique de prévention et d'insertion engagée vis-à-vis de la jeunesse.

Ces activités de médiation consistent notamment à :

- Accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social dans un équipement public de proximité,
- Informer et accompagner les habitant.e.s dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers pour un meilleur accès aux droits et aux soins,
- Contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- Prévenir les conflits et aider à leur résolution dans la vie quotidienne, développer la médiation dans l'espace public,
- Faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents, développer l'accompagnement scolaire,
- Contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet des habitant.e.s pour leur quartier.

En 2024, nous avons soutenu 118 associations pour le co-financement de 141 postes d'adultes relais pour un montant total de 709 011 euros.

Le présent projet de délibération vous propose une 1^{ère} tranche de subventions pour un montant de 358 700 euros qui viendront soutenir 59 associations et 70 emplois d'adultes relais.

Pour le 10^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
L'ASSEMBLEE CITOYENNE DES ORIGINAIRES DE TURQUIE (L'ACORT)	1	5100 €
REGIE DE QUARTIER – LA MAISON DU CANAL	1	5100 €
TOTAL	2	10 200 €

Pour le 11^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
FONTAINE LIVRES	1	5100 €
PARIS EST MOUV	1	5100 €
TATANE	1	5100 €
TOTAL	3	15 300 €

Pour le 13^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
13 POUR TOUS	2	10 200 €
ATELIERS PLURICULTURELS	1	5100 €

CASP/ARAPEJ (PAD 13)	1	5100 €
COURANT D'ART FRAIS	1	5950 € <i>(subvention 2024 de novembre et décembre + subvention 2025)</i>
FEMMES INITIATIVES	1	5100 €
LA COMPAGNIE A L'AFFUT	1	5100 €
MAISON SOLIDAIRE 13	1	5100 €
TOTAL	8	41 650 €

Pour le 14^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
LEO LAGRANGE IDF – CENTRE SOCIAOCULTUREL MAURICE NOGUES	1	5950 € <i>(subvention 2024 de novembre et décembre + subvention 2025)</i>
LE FIL DE SOIE	1	5100 €
TOTAL	2	11 050 €

Pour le 15^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
CASP/ARAPEJ (PAD 15)	1	5100€
TOTAL	1	5100 €

Pour le 17^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
AECS	1	5100 €
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL PORTE POUCHET	1	5100 €
TOTAL	2	10 200 €

Pour le 18^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ACCUEIL GOUTE D'OR	1	5100 €
ACCUEIL LAGHOUAT	1	5100 €
ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL CONTRE L'EXCLUSION (ADAGE)	1	6375 € <i>(subvention 2024 d'octobre à décembre + subvention 2025)</i>
ASSOCIATION DROITS ET	1	5100 €

HABITATS		
BASILIADE	1	5100 €
ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES (EPEC)	2	10 200 €
ESPOIR 18	1	5100 €
FISPE	1	5100 €
HALAGE	1	5100 €
HALAYE	1	5100 €
HOME SWEET MOME	1	5100 €
LA SIERRA PROD	1	5100 €
LE PETIT NEY	1	5100 €
MA PLUME EST A VOUS	1	5100€
PIMMS PARIS NORD OUEST 18EME	2	10 200 €
SALLE SAINT BRUNO	2	10 200 €
VERGERS URBAINS	1	5100 €

VIVRE AU 93 CHAPELLE	1	5100 €
TOTAL	21	108 375 €

Pour le 19^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
APSAJ	2	10 200 €
BOKAWA	1	5100 €
CASP/ARAPEJ (PAD 19)	1	5100 €
COLLECTIF INDEPENDANT DES LOCATAIRES DE LA RESIDENCE DE TANGER (CIRT)	1	5100 €
DANUBE SOCIAL ET CULTUREL	1	5100€
DEBROUILLE COMPAGNIE	1	5100 €
LE DANUBE PALACE	1	5100€ <i>(subvention d'octobre à décembre 2023 + subvention 2025 de janvier à septembre)</i>

LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE	1	5100€
L'ETERNEL SOLIDAIRE	1	5100€
PIMMS PARIS NORD EST 19EME	1	5100€
POYA	1	5100€
VIVRE ENSEMBLE A MAROC TANGER (VEMT)	1	5100€
TOTAL	13	66 300 €

Pour le 20^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
AOCSA LA 20E CHAISE	2	10 200 €
ASSOCIATION CULTURE BERBERE (ACB)	1	5100 €
ASSOCIATION JEUNESSE EDUCATION (AJE)	1	5100 €
AYYEM ZAMEN	1	5100 €
BELLEVILLE CITOYENNE	1	5100 €

LA MAISON DU BAS BELLEVILLE (CRESCENDO)	1	6375 € <i>(subvention 2024 d'octobre à décembre + subvention 2025)</i>
DAVOUT RELAIS	1	2550 € <i>(subvention de décembre 2024 + subvention de janvier à mai 2025)</i>
DROITS D'URGENCE (PAD 20)	1	5100 €
UNION NATIONALE RETRAITES ET PERSONNES ÂGÉES (UNRPA)	1	5100 €
ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES (EPEC)	1	5100 €
LUCARNE	1	5100 €
PIMMS PARIS NORD EST 20EME	1	5100 €
PLUS LOIN	1	5100 €
PSYRIEL	1	5100 €
RELAIS MENILMONTANT	1	5100 €

SAVEURS EN PARTAGE	1	5100 €
COMPAGNIE TAMERANTONG	1	5100 €
TOTAL	18	90 525 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris